BULLETIN COMMUNAL

	T	1	, 		
			C		
	M		R		
M	A	M	E	T	Z
	R	Silver Bioliorage	C		
	T		Q		Tollie Co.
	H		U	##	
	E		E	•	
	S		S		
	_	1			

N° 17

Janvier 1995

Le Mot du Maire

Chères Mametziennes, Chers Mametziens,

Pour la Dix Septième fois, je viens par ce petit mot vous présenter notre bulletin municipal qui se veut comme à l'accoutumée être un bulletin d'informations locales et qui devrait vous apporter quelques précisions chiffrées sur les principaux événements marquant la vie de notre cité.

Je voudrais tout d'abord offrir à toutes les Mametziennes et tous les Mametziens mes souhaits les plus sincères de bonne année, de bonne santé. Ces voeux, je vous les adresse en mon nom personnel, au nom de toute l'équipe municipale, des membres du Centre Communal d'Action Sociale et du personnel communal. Que cette année 95 apporte à tous les habitants de Mametz santé et bonheur et qu'elle permette à chacun de voir la résolution de ses projets les plus chers.

A nos ainés, tous nos voeux de santé pour passer une année paisible et sereine.

Que ceux qui souffrent de maladie, que ceux qui supportent le poids des années trouvent réconfort auprès de leur entourage. Que ne soit pas ajouter à leur peine, le poids de la solitude.

Aux jeunes, tous nos voeux de perséverance pour réussir les études entreprises, qu'ils acquièrent cette formation de plus en plus complexe et indipensable pour rentrer dans la vie active.

A toutes les personnes en activité, qu'elles aient la volonté de faire en sorte que leurs entreprises restent florissantes pour pouvoir conserver, voire créer les emplois indispensables à la bonne marche de notre société.

A toutes les personnes privées d'emploi, je souhaite qu'une solution soit trouvée le plus vite possible. Puissent les gros efforts entrepris continuer à apporter plus de décence à toutes les personnes dans le besoin.

Aux commerçants, aux artisans, aux cultivateurs, aux professions libérales, j'adresse tous mes voeux de réussite dans les domaines les plus divers de leurs activités ; qu'ils trouvent la réussite professionnelle, la prospérité, la sécurité.

Que tous ceux qui ont pris des engagements dans la vie associative persévèrent dans le même esprit d'initiative. Que tous ces bénévoles soient enfin appréciés à leur juste valeur puissent-ils ne plus être l'objet de critiques. Qu'ils soient tous remerciés pour la grande contribution qu'ils apportent : chacun à sa façon amène sa pierre à l'édifice que nous essayons de bâtir ensemble : "Un village où il fait bon vivre".

Si tous ces souhaits, tous ces voeux avaient le bonheur de se réaliser, nous vivrions un monde idéal, sachez toutefois que nous souhaitons à chacun d'entre vous une

trés bonne année 95 en vous disant notre joie de vous retrouver chaque jour avec l'exigence constante de toujours mieux répondre à vos attentes.

L'heure du bilan 94 a sonné. Les pages qui vont suivre présenteront plus en détail les principales réalisations de l'année qui s'achève. Les bâtiments communaux et leur entretien ont toujours été l'une de nos grandes préocupations. Tout ce qui a été réalisé est le fruit et l'aboutissement des réflexions de l'ensemble du Conseil Municipal. Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux, merci au personnel communal, chacun avec ses compétences, avec ses responsabilités a contribué au bon déroulement et à la bonne mise en place des décisions prises. Des priorités ont été dégagées dans le souci majeur de ménager les deniers de chacun et de doser au mieux les impositions fiscales.

Que nous réserve 95 ? Il serait délicat et imprudent d'émettre de nombreux projets. 95 ne sera-t-elle pas l'année de nombreuses élections et en particulier l'année du renouvellement de vos conseillers municipaux. En qualité d'élus sortants, et avec ceux qui voudrait nous rejoindre et compléter notre équipe, nous ferons en sorte que toute la population puisse faire son choix en toute sérénité, dans le calme et en toute connaissance de cause. Dans tous les cas, nous assurerons la continuité de tout ce qui a été entrepris depuis de nombreuses années. Qu'au delà des divergences, tout à fait légitimes avec le régime démocratique que nous vivons, toutes et tous sachent s'attacher à l'essentiel : oeuvrer pour un monde plus juste et plus humain et contribuer au rétablissement du pays pour un meilleur avenir.

Votre équipe municipale continuera à veiller au grain pour le bien être de tous, avec toujours le même souci de dégager les priorités et de dissocier l'intérêt général des intérêts particuliers.

Toujours dans le même esprit et la même volonté de faire évoluer notre commune, 95 verra la révision de notre plan d'occupation des sols. Peut-être arriverons nous à mettre plus en avant notre richesse naturelle qu'est l'eau à travers notre rivière superbe, nos étangs, partie intégrante de notre patrimoine. On s'attachera à trouver les partenaires compétents pour mettre en valeur et exploiter au mieux ce patrimoine.

En 95, devrait aussi voir le jour de notre projet de lotissement de 11 maisons en système locatif en collaboration avec la société privée d'H.L.M. Logis 62. Que ceux qui auraient mal interprêté un article de presse se rassurent : il n'y aura aucun privilège. La commune étant le maitre d'ouvrage répartirera tous les coûts (y compris l'eau et l'assainissement), et un bail emphytéotique lui préservera la propriété de ce futur ensemble immobilier sur un bien qui restera communal.

Souhaitons que les inondations qui sont déjà venues perturber les secteurs les plus bas de la commune n'aient pas de conséquences plus dramatiques. Avec les pouvoirs publics nous essayons de mettre en place une politique qui devrait permettre de mieux gérer ce problème.

En vous redisant à tous, bonne année, bonne santé, notre dernier souhait est de voir enfin briller la paix dans ce monde où hélas règnent encore trop de violences et trop de haine. Puisse l'année 95 vous apporter paix et joie tant sur le plan familial que professionnel.

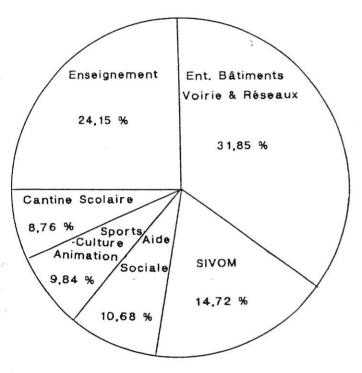
FINANCES COMMUNALES

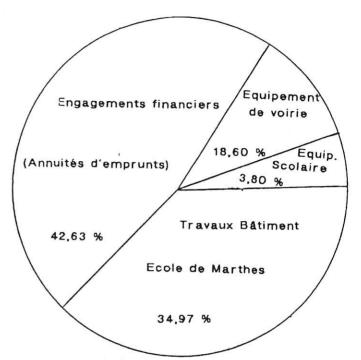
Le budget communal en 1993

Répartition graphique des dépenses :

Section de fonctionnement

Section d'investissement





volume: 3.030.633,28 F volume: 2.406.330,92 F

- 1.812.404,60 F (de renégociation Emprunt BNP)

Le Budget Primitif de l'excercice 1994 a été équilibré globalement à : 4.884.256.00 F.

Dans cette somme, les contributions directes ou impôts locaux représentent : 845.728,00 F, soit 17,32 %

Ces contributions sont calculés sur les bases d'imposition de 1993 par les taux votés par le Conseil municipal.

	Taxe d'habitation	Impôt foncier bâti	Impôt foncier non-bâti	Taxe professionnelle
Taux 93 (inchangés depuis 1987)	8,64 %	11,19 %	36,29 %	6,26 %
Taux 94	7,96 %	10,31 %	30,00 %	5,55 %

A ceux-ci viennent se rajouter pour 1994 les taux votés par la Communauté de Communes LA MORINIE

2,87 %

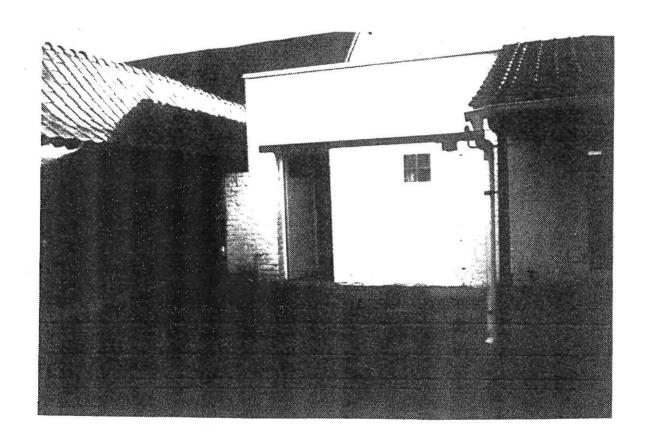
3,39 %

10,88 %

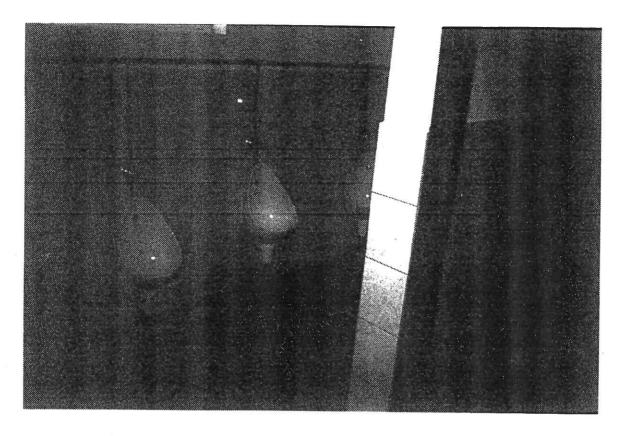
2,71 %

Qu'il s'agisse de la suite d'opérations engagées en 93, de projets qui prennent colou de nouvelles actions, les Travaux dans la Commune sont à l'image même du dynamis des investissements réalisés dans un cadre programmé et réfléchi et dans la recherche meilleur financement pour Mametz.

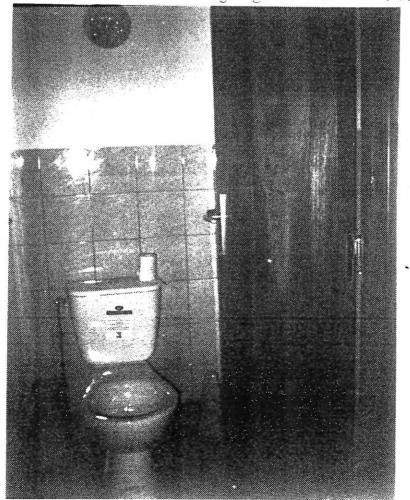
A côté des entreprises, bien souvent locales, les travaux sont souvent l'oeuvre personnel communal qu'il s'agisse d'investissements de rénovation des bâtiments communaux ou de leur adaptation pour un meilleur fonctionnement.

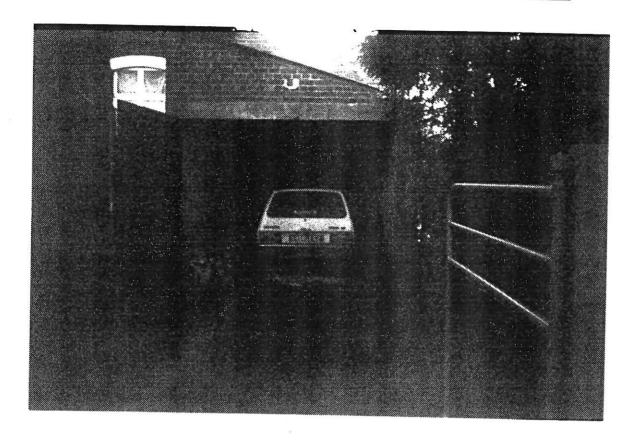


Création de Toilettes dans le garage de l'école de Crecques

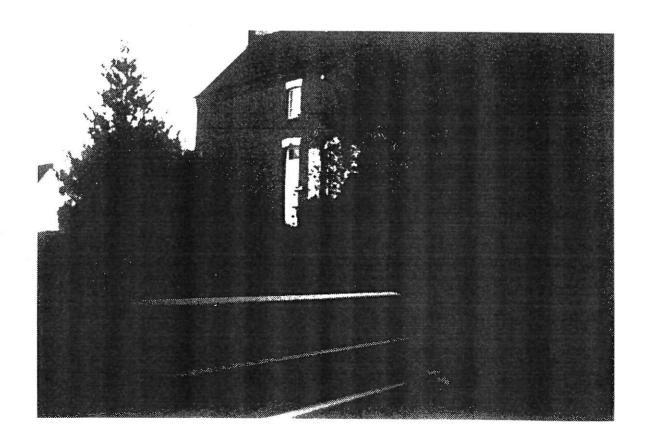


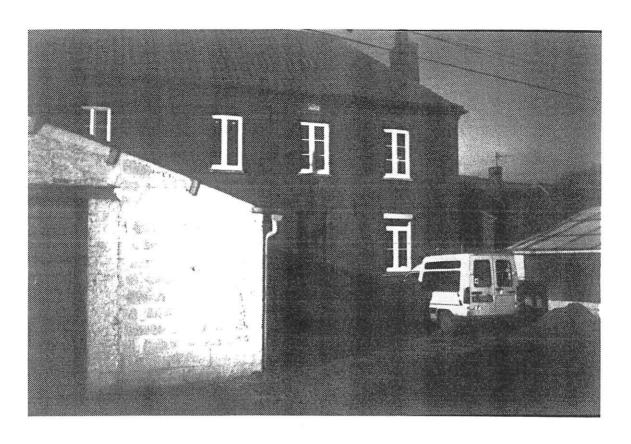
Creation de Toilettes dans le garage de l'ecole de Crecques



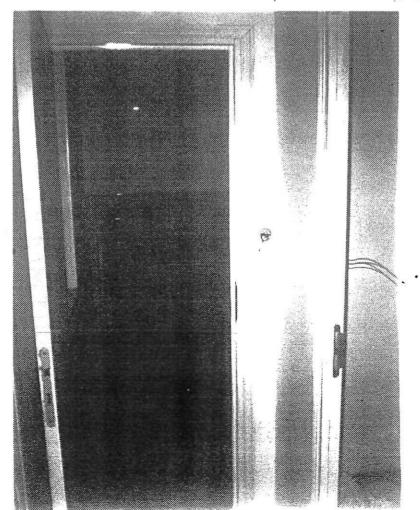


Refection Garage Presbytère de Mametz et peinture extérieure



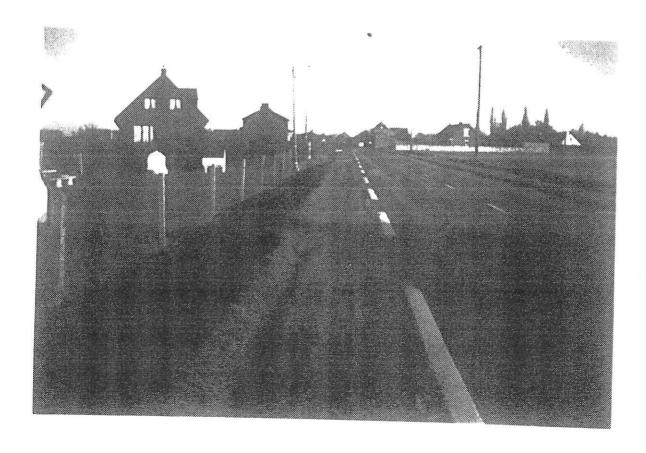


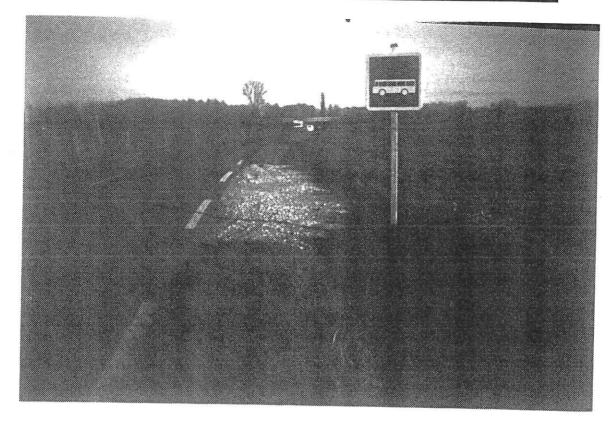
Transformation Presbytere de Crecques en deux Logements



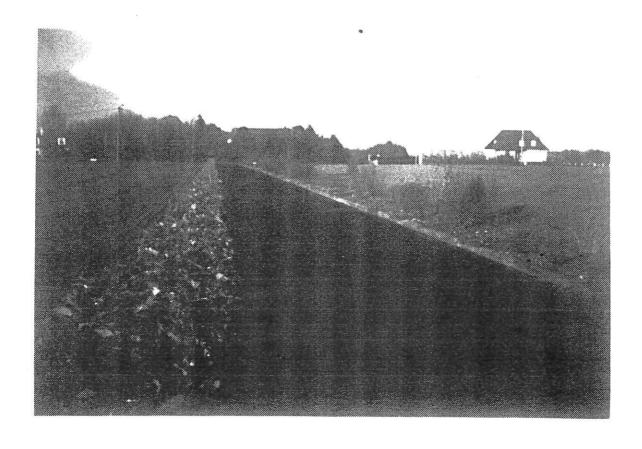


Travaux effectues par la Communaute de la Morinie Tuyaux poses au Chemin du Pont de la Jure Chemin pietonnier Grand'Rue





Tuyaux poses Grand'Rue pour Arret Autobus
 Taillage des Haies, Entretien des Cimetières, Pelouse Entretien des chemins, borduration, puisant ...etc



COLLEGE de THEROUANNE

SALLE des SPORTS

Elle a subi quelques améliorations, notamment grâce à des travaux d'étanchéité de toiture sur 150 m2, dont le montant s'élève à 20 000,00 Frs.

La rénovation de l'éclairage a été réalisée pour 35 000,00 Frs et le changement du système de chauffage pour 145 000,00 Frs..

COMMUNAUTE DE LA MORINIE

ELIMINATION des DECHETS

vers l'incinération (et la valorisation préalable)

Pour faire suite à une réunion d'informations relative à l'élimination des déchets de tous ordres et à l'établissement d'un plan départemental, les élus de la Communauté de la Morinie ont pu en dégager ce qui suit.

Il faut savoir que les départements disposent d'un délai de 3 ans, pour étudier, établir et mettre en application le nouveau plan départemental d'élimination des déchets.

Ce décret fait suite, d'ailleurs, à la loi, qui introduit de nouveaux concepts, par rapport aux règles précédentes et notamment :

1°) la nécessité de procéder à une valorisation des déchets ménagers

- 2°) supprimer toutes les décharges (pour des déchets "non valorisés") avant le 1er Juillet 2002.
 - 3°) limiter les transports de déchets, autant que faire se peut.

Dans les années qui viennent, il faut donc s'attendre à de profonds changements, dans ce secteur, qui a beaucoup bougé, déjà ces dernières années ; tandis aussi que les prix qui ont augmenté trés fortement depuis 2 ou 3 ans, les prix relatifs à l'élimination des ordures ménagères, augmenteront encore trés sensiblement, dans les années à venir.

A noter enfin, que compte tenu de la disparition des décharges actuelles, il faudra procéder à un tri des ordures ménagères et d'autres déchets, préalablement à une valorisation ou recyclage d'une part, et à une incinération de produits non valorisables d'autres part ; et il semble que la Communauté de la Morinie devrait avoir le choix entre deux possibilités :

1)° l'usine d'incinération du District de SAINT-OMER, qui doit être agrandie, modernisée et

mise aux normes européennes, dans un avenir proche.

2°) la future usine d'incinération de BLARINGHEM, puisque M. BAUDELET, exploitant de la décharge contrôlée de BLARINGHEM projette de réaliser un centre de valorisation des déchets, comportant notamment une unité d'incinération.

COMMUNAUTE de COMMUNES de la MORINIE (ex SIVOM de la REGION de THEROUANNE)

CLARQUES, DELETTES, ECQUES, HERBELLES, HEURINGHEM, INGHEM, MAMETZ, REBECQUES, THEROUANNE

COMPETENCES

I - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- a) Programme local de l'habitat
- b) Création et réalisation de Z.A.L.

II - ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- a) Actions de développement du tourisme
- b) Acquisition et aménagement de terrains pour création de zones commerciales et artisanales
- c) Maintien d'activités, de services en milieu rural

III - AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

IV - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Politique des déchets : collecte et traitement des ordures ménagères.

DECHETS MENAGERS EXERCICE 1994

Acquisition d'une benne à ordures ménagères en remplacement de deux bennes achetées en 1974 et 1978.

- chassis cabine Volvo

309 000,00 F H.T.

- benne EUROVOIRIE 16 m³

245 100.00 F H.T.

Personnel Service Ordures Ménagères :

- -1 chauffeur P.L.
- 2 éboueurs

MISE EN DECHARGE DES DECHETS AUX ETABLISSEMENTS BAUDELET

PERIODE	TONNAGE COLLECTE	PRIX DE LA TONNE T.T.C. POUR LA DECHARGE	VARIATION %	COUT T.T.C.
1er Trimestre 1994	691 T	79,70 F	-	55 072,70 F
2ème Trimestre 1994	798 T	112,91 F	+41 %	90 102,18 F
3ème Trimestre 1994	845 T	112,91 F	-	95 408,95 F
4ème Trimestre 1994	733 T	124,54 F	+ 10 %	91 287,82 F
			+ 51 %	331 871,65 F

Etablissement en 1994 d'une convention avec l'Association RECUP'AIRE (AIRE-SUR-LA-LYS) pour la mise en place d'un service de collecte sélective à domicile : verre, papier, carton et ramassage des encombrants.

VOLUME TRAITE: 150 tonnes au trimestre pour un coût de 19 000,00 F.

PREVISIONS 1995

+ - + - + - + - + - + - +

Valorisation et traitement des déchets par collectes sélectives. Préparation d'un contrat Eco-Emballages

Centre d'Amélioration du Logement PACT de la région de St-Omer

Vous souhaitez améliorer votre logement, Consultez nous, le Pact peut vous aider,

150 Associations PACT, dans toute la France, 1er réseau associatif au service de l'Habitat.

Que vous soyez :

Propriétaire occupant,

Accédant à la propriété, Propriétaire bailleur,

Que vous soyez :

Salarié,

Retraité,

Sous contrat,

Venez nous consulter,

Nous étudierons avec vous toutes les aides dont vous pouvez prétendre,

- Etat.
- Agence de l'eau,
- Caisses de retraites,
- Conseil général,
- Employeurs,
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, etc...

Attention!

Ne commencez jamais vos travaux avant de nous avoir consulter, vous perdriez la possibilité de bénéficier de certaines subventions.

Mais le Pact, c'est aussi si vous le souhaitez, l'assistance pour préparer votre chantier, effectuer les devis, suivre la réalisation des travaux, etc. . . .

Le Pact, c'est aussi, un service social auprès des personnes en difficulté, favorisant l'insertion des familles par le logement. L'équipe sociale aide les personnes à trouver un logement adapté, et facilite les relations entre les locataires et les propriétaires.

Pact de la région de St-Omer, 1 rue de Longueville,

62500 St-Omer

Tél.: 21 98 17 21 (angle Bd Vauban)

GARDERIE SCOLAIRE CANTINE

GARDERIE:

Est ouverte, aux enfants des classes maternelles le matin à partir de 7 H 30 et le soir jusqu'à 18 H 30.

PRIX: - 3 Frs la 1/2 heure

- 6 Frs l'heure

- 8 Frs : 1 Heure 30

QUALITE DU REPAS:

Un contrat est pris avec un traiteur, chargé de la confection de l'ensemble des repas. Il s'agit en l'occurence d'un procédé de régéthermie. Les repas sont confectionnés la veille et réchauffés dans des fours à chaleur tournante, à l'heure de la restauration. Notons que le traiteur est chargé de faire appel à une diététicienne pour élaborer les repas ... Gage de qualité

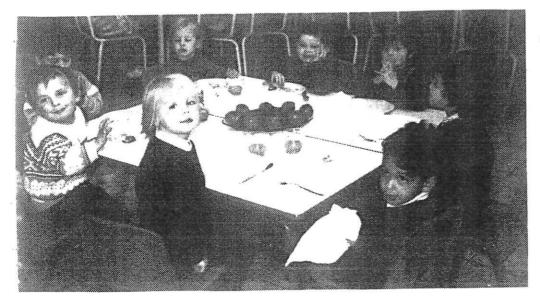
PRIX DES REPAS:

à compter du 1er Septembre 1994.

- Pour les élèves des écoles maternelles et primaires le prix du repas est fixé à 16,50 Frs.

- Pour le Personnel enseignant assurant la surveillance des enfants pendant les repas, le prix du repas est fixé à 22,50 Frs.

Il est à noter que la cantine est ouverte à tous les enfants scolarisés dans la commune : Les enfants de Marthes ou de Crecques qui se rendent à la cantine le midi bénéficient d'un transport gratuit..



«QU'EST-CE QU'OI MANGE?

8/mai - 1- a-1.

Soupe à la tomate Boeuf mode aux Carottes Nouilles au Fromage Fruit de Saison

Au-delà des besoins nutritifs, le temps de la restauration doit être pour l'enfant l'occasion, au travers des menus variés, de développer son éducation alimentaire en éveillant son goût.

Et c'est enfin, avec l'efficace collaboration de Madame DOUILLET et des C.E.S., et sous la surveillance de Monsieur LELEU enseignant, l'occasion d'une autre forme d'apprentissage de la vie collective!

1/43

ECOLES DE MAMETZ-CENTRE, MARTHES, CRECQUES.

Suite à la convocation de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, se sont réunis Mairie de MAMETZ le Jeudi 16 Juin 1994 :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Enseignants de la Commune de MAMETZ,
- Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Adjoints de la Commune.
- Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie de MAMETZ.

L'ordre du jour était d'étudier la situation des trois écoles de la Commune.

Il a été décidé qu'à compter de la rentrée de Septembre 1994 :

- les parents qui souhaitent que leur enfant fréquente les classes maternelles doivent obligatoirement l'inscrire à MAMETZ-Centre.
- Des enfants domiciliés hors de la commune peuvent y être inscrits à condition que des places restent disponibles et avec l'accord du Maire de leur commune.
 - à 5 ans, les enfants peuvent être scolarisés :
 - à l'école de Mametz-Centre si les parents sont domiciliés à Mametz-Centre.
 - à l'école de Marthes si les parents sont domiciliés à Mametz-Marthes.
 - à l'école de Crecques si les parents sont domiciliés à Mametz-Crecques.
 - Dès l'entrée au C.P., les enfants doivent être scolarisés :
 - à l'école de Mametz-Centre si les parents sont domiciliés à Mametz-Centre.
 - à l'école de Marthes si les parents sont domiciliés à Mametz-Marthes.
 - à l'école de Crecques si les parents sont domiciliés à Mametz-Crecques.

Toutefois il est à indiquer que les enfants qui étaient déjà en primaire avant la rentrée de Septembre 94 dans l'une ou l'autre des écoles peuvent continuer leur scolarité dans celle-ci si les parents le souhaitent.

Pour tout changement d'école il est impératif de demander un certificat d'inscription en Mairie.

LA VIE DES SOCIETES LOCALES

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre village et nous ne pouvons que nous féléciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine.

Qu'aujourd'hui publiquement ils soient remerciés pour leur activité au service de leur sociétaires.

Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole ...



CLUB DU 3ème AGE DE MAMETZ

Les membres du bureau et la présidente présentent pour l'année nouvelle leurs meilleurs voeux de santé et bonheur aux membres ainsi qu'à leur famille.

Déjà nous pensons à organiser notre concours de cartes qui se déroulera le Dimanche 26 Février, ensuite nous aurons notre Assemblée Générale le 14 Mars, puis le Mardi 16 Mai notre repas à la Salle CHARLET. Le Verre de l'Amitié aura lieu le 21 Novembre, il y aura trève le Jeudi 28 Décembre et le 4 Janvier 1996.

Nous avons une pensée pour nos amis qui nous ont quittés. Nos réunions ont toujours lieu le Jeudi après midi, jeunes retraités n'hésitez pas à venir nous y rejoindre, c'est avec joie que vous serez accueillis.

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal pour leurs présences lors de nos divertissements.

Je peux déjà vous dire que l'année 1995 verra encore de belles journées ensemble ; je termine en renouvelant mes voeux les plus sincères.

Votre Présidente,

Mme BULOT



ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES Section FOOTBALL

Au seuil de l'année nouvelle c'est au nom des membres de l'E.S.M.R., que je vous présente le meilleurs voeux pour l'année 1995.

Pour cette saison notre club est fort de 176 licenciés dont une centaine de jeunes. Afin de faire pratiquer à tous leur sport favori, 11 équipes ont été engagées en compétition où dans l'ensemble celles-ci on pour le moment un comportement des plus honorables. Où le bât blesse, c'est que chaque Week-End afin d'assurer les déplacements dans les meilleures conditions, il nous faut en moyenne 20 voitures qu'il est de plus en plus difficile de trouver, c'est pourquoi je sollicite à nouveau toutes les bonnes volontés surtout les parents de nos jeunes afin de participer à ces déplacements.

Je rappelle que notre club est ouvert à tous et qu'il est toujours possible de s'inscrire le Mercredi aprés-midi au terrain ou auprès de moi-même. Je termine en remerciant les Municipalités de MAMETZ et de REBECQUES pour leur subvention, les commerçants pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui, bien que souvent sollicitées, répondent néanmoins présents.

La présidente,

B. LAFITTE



L'ASSOCIATION DES A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E.

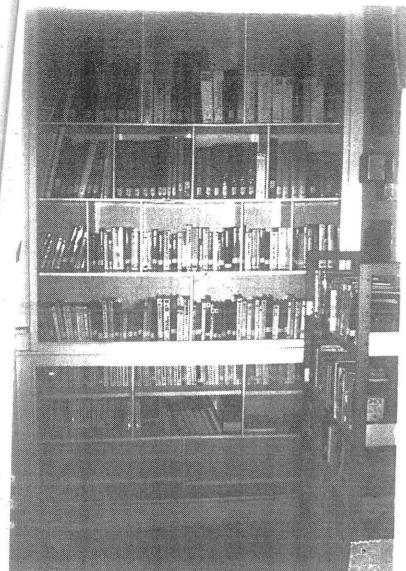
Le Président et les membres du bureau de la société des A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.Ō.Ē. présentent aux membres de la société et à leurs familles leurs voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Voeux qu'ils étendent à la population de Mametz qui leur fait bon accueil lors de la vente des calendriers.

Notre section compte encore 68 adhérents, nous avons à déplorer la disparition de 4 A.C.P.G., DUPUIS Bertin, DEHURTEVENT Henri, STEENKESTE Félix et AUDENARD Paul , ainsi qu'une veuve P.G., Madame LABITTE Marie Antoinette.

1995, année du cinquantenaire de la fin de la seconde guerre mondiale, qui fit 50 millions de victimes civiles et militaires. Pour commémorer cet événement, notre association départementale a pris l'initiative de la plantation d'un arbre de la paix dans chacune des 896 communes du département le 8 mai 1995, suivi d'un dépôt d'une plaque commémorative, nous invitons dès aujourd'hui tous les mametziens et mametziennes à se mobiliser pour se souvenir et rendre hommage à tous les victimes et combattants de cette guerre.

Le Président,

Marceau GOZET



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Maigré de nombreuses activités ouvertes au grand public, les Français lisent peu. Les jeunes surtout, tentés par les animations télévisuelles ont souvent en sommeil leurs capacités de reflexion d'attention de mémoire.

A Mametz la lecture continue d'intéresser de plus en plus de personnes, nous avons enregistré 14 nouvelles inscriptions. Le nombre d'inscrits à ce jour est de 413. 307 lecteurs ont fait au moins un passage dans l'année, légère progression par rapport à l'année 93 (216).

Les donateurs toujours aussi nombreux ont permis à la bibliothèque de s'enrichir de 300 volumes. La commune possède 953 livres. Merci aux donateurs.

Pour la 3ème année consécutive, les responsables de la bibliothèque avec le concours des enseignants et du personnel communal ont organisé une exposition Tintin et la Bande Dessinée. Cette exposition rehaussée par le prêt de documents (BD, panneaux) mis gracieusement à notre disposition par le Conseil Général et la BDP de Lillers, permit aux visiteurs de faire connaissance avec quelques BD, "Tintin chez les soviets, les Pinderlots de l'Castafiore, Tintin en patois picard".

Les enfants aussi furent sollicités pour apporter leur collaboration, un concours de dessin, "Dessine un personnage de Tintin". Les visiteurs purent admirer les talents de ces artistes en herbe qui par leur imagination et leur savoir faire ont montré qu'ils étaient capables de présenter des dessins exprimant leur façon de voir les "Dupont, Tintin, Milou etc".

77 enfants ont répondu favorablement à notre appel. Tous ont été récompensés grâce à une subvention mise à notre disposition par la Mairie. Merci au Conseil Municipal.

Un jeu de massacre représentant des personnages de B.D. fit la joie des petits et des grands, tout participant pouvait "pêcher son lot".

Merci à tous, municipalité, enseignants, personnel communal, bénévoles de nous avoir aidés à faire de cette journée une réussite.

Merci à Madame ALZIN et Monsieur NOEL pour leur documentation sur la télécarte

Rappel:

La bibliothèque est ouverte pendant l'année Scolaire :

- Le mercredi de 15 H à 16 H 30
- Le vendredi de 16 H à 18 H 00

Pendant les vacances scolaires un seul jour

- le mercredi de 17 H à 19 H 00
- L'inscription est gratuite

En espérant de vous voir toujours plus nombreux à venir gouter les joies de la lecture (2300 livres sont à votre disposition) nous vous présentons nos meilleurs voeux pour 1995.



Javelot Tir sur Cible

"LA PLUME MAMETZIENNE"

Le Président et les Membres de la "PLUME MAMETZIENNE" présentent aux membres de la Société et à leurs familles leurs voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

- en 1994, l'association regroupait 52 Adhérents.
- Il est possible de jouer au Javelot à partir de 10 Ans
- Entrainement tous les jours Salle Charlet 3 cibles à disposition
- Championnat Interne au Club sur 12 Tours.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la Compétition 95, le championnat se déroule tous les Weeks Ends de Février à Novembre.

L'année 1995 :

- Dimanche 8 Janvier.

Salle CHARLET - 16 H - Assemblée Générale - Distribution des Prix - Election d'une partie des membres du Bureau - Verre de l'Amitié

19 H - Arbre de Noël pour les enfants des adhérents.

- <u>Samedi 25 Mars</u>:

Salle CHARLET - Banquet de la "PLUME MAMETZIENNE"

- <u>Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet</u>

Tournoi de Javelots organisé lors de la Kermesse Communale

- Dimanche 13 Août

Rallye touristique (Voiture, Motos)

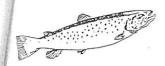
- Samedi 28 et Dimanche 29 Octobre

Concours de Javelots Salle CHARLET

Financièrement, nous dirons que grace aux rentrées d'argent : Cotisation des adhérents 50,00 Frs en 94, des nombreuses manifestations que nous avons organisées ainsi que de la subvention de la Commune de Mametz, nous avons pu faire face aux dépenses engagées : (Achat de matériel pour cibles, réemplumage des Javelots, Lots, Prix, Coupes etc...)

Le Comité remercie toutes les personnes que nous avons sollicités soit lors de nos manifestations ou sous forme d'aide et renouvelle ses voeux pour l'année 1995 à toute la Population.

Le Président,



" LA TRUITE MAMETZIENNE"

C'est au nom du Comité de la Truite Mametzienne et en mon nom personnel que j'adresse à chacun d'entre nous les meilleurs voeux pour 1995, que Santé, Bonheur et Travail soient au rendez-vous.

L'année 1994 aura vu la réalisation de nombreux projets, tendant à l'amélioration du milieu aquatique et au maintien de la richesse piscicole. Forte de ses 400 adhérents, la "TRUITE MAMEZIENNE" fait partie des trois seules associations dans le département pour lesquelles la courbe des adhérents n'a pas baissé, ceci prouve donc une fois encore que la gestion est trés saine et qu'il faut malgré tout aller de l'avant même si parfois les hauts dirigeants ne suivent pas.

1994 : - Pêche à la carpe de nuit (Arrêté Préfectoral)

- Mise en place de cache à Salmonidés sur la Lys
- Défense de berges Elagage des arbres
- Lutte contre le rat musqué
- Mise en place et apllication d'un réglement de la chasse à l'étang qui a permis de trouver un terrain d'entente entre pêcheurs et chasseurs.
- Reconduction de la carte jeune (exonéré)
- Alevinage de 14 000 Carpillons (subventionné à 100 %)

Aménagement d'un emplacement pour pécheur handicapé.

Judes e 433 ép 2.9

Grantiere. 0.05

1995 : - Mise en place d'une seule et unique carte nationale

- Lutte contre le rat Musqué
- Pêche à la Carpe de Nuit
- Reconduction de toutes les ouvertures avec extension des dates de la pêche au brochet (83 captures en 1994)
- Mis en place avec l'aide de la municipalité, d'un C.A.T. et de M. Régis FAUCON de 2 pontons de Pêche pour grand Handicapé sur les Abords de l'Etang. Le président, M. René MASCLET a été nommé responsable Départemental pour la construction et la mise en place d'une cinquantaine de ces pontons sur l'ensemble du Département du Pas-de-Calais.
- Participation de l'Association "LA TRUITE MAMETZIENNE" aux 30 heures du Téléthon.
- Reconduction des Festivités.

On ne peut se quitter sans remercier vivement les services de la Mairie (Photocopies etc...), la municipalité pour la subvention, l'employé communal pour le ramassage des poubelles, les services indispensables de POPAUL, les dépositaires de cartes, l'ensemble des acteurs de l'association et leurs épouses et chacun d'entre vous qui participe de près ou de loin à la vie associative et notamment de la "TRUITE MAMETZIENNE" (Pierre de Coubertin disait : "Le Principal c'est de participer").

A tous Bonne Année 1995

CORPS DE PREMIERE INTERVENTION DE SAPEURS POMPIERS DE MAMETZ

Chers Mametziens et Mametziennes.

Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'année 1994. Il est temps pour les soldats du feu de votre Commune, de faire le point.

Je rappelle, encore une fois, que nous sommes là pour venir en aide aux habitants de la Commune en assurant une mission de Service Public.

Cette année encore, nous avons effectué 90 interventions : (destructions de nids de guêpes, incendies, accidents, feux de cheminées, vidanges de caves inondées etc...)

De nos jours, le bénévolat existe encore, nous en sommes la preuve

En 1994, j'ai mis en place une session de jeunes Cadets ; ils sont au nombre de 11. Celà leur permettra peut-être par la suite, pour certains, de s'orienter vers la profession de Sapeur-Pompier professionnel.

Je m'associe à mes hommes pour vous remercier de votre accueil et de votre générosité lors de nos divers passages (vente du calendrier, cartes de bal etc...).

Je remercie Monsieur le Maire pour son intervention auprès du Département afin que le VTU reste dans la Commune et aussi le Conseil Municipal pour le budget qui nous a été alloué en 1994.

En terminant, au nom de tous les hommes de la Compagnie, actifs et vétérans, et en mon nom personnel, je vous souhaite pour 1995, une année heureuse, exempte de soucis et pleine de satisfactions et de joie.

Merci à vous tous pour votre amitié. Trés amicalement

Le Sous-Lieutenant Commandant la Compagnie

CADART Jean-Pierre

Honneur et Devouement

En les regardant défiler, en ce premier Dimanche de Décembre, l'air martial mais sourire aux lèvres, je me disais que sans eux, MAMETZ ne serait pas réellement "ce qu'il est". Ils font tellement partie de la vie du Village qu'on ne saurait imaginer une Fête sans eux, une manifestation sans leur action discrète mais toujours efficace, une catastrophe locale sans leur participation aux actions à entreprendre, fussent-elles astreignantes, voire dangereuses. Et c'est justice que les pages de ce journal municipal s'ouvrent cette année sur les cent quinze années de vie locale de notre centenaire.

C'est le 9 janvier 1879 que le Conseil Municipal présidé par M. ROLIN, Maire, sollicite la création d'un Corps de Sapeurs-Pompiers volontaires. La Commune se targue de posséder (déjà!..) une pompe à incendie, un local pour la remiser et que 25 hommes pourvus de casques et ceintures, ont signé un engagement. Un crédit de 75 francs est vôté, dont 25 pour l'entretien de la motopompe et 50 pour concourir à la fête des pompiers. L'autorisation accordée, il restera à demander la nomination du Chef.

L'arrété du Préfet, curieusement, vient en premier, le 25 avril 1879. Il autorise la création d'une subdivision de Saperus-Pompiers dont l'effectif est fixé à 25 hommes. Suivra, le 26 mai 1879, l'arrété du Président de la République, Jules GREVY et du Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Charles LE PERE, qui entérine l'arrété du Préjet et nomme LEVECQUE Aimé, Sous-Lieutenant Chef de Corps. Le Siège est en Mairie de MAMETZ et les 25 hommes seront dôtés de 25 fusils Gras modèle 1874.

Nous avons conservé la liste des 25 "pionniers" et je ne résiste pas au plaisir de rappeler leurs noms:

| LEVECQUE Aimé | . LEMAITRE Charles | .WALLE Achille |
|------------------|--------------------|-------------------|
| POUCHAIN Emile | LEVECQUE Philogone | MASSART Joseph |
| ROGER François | MASSART Aimé | DAUSSE Léon |
| DEFRANCE ALMÉ | TROLET Adolphe | LEMAITRE Alphonse |
| CAZIN Auguste | LEVECQUE Edouard | DEMARTHE Jules |
| LANCRY Eugène | DELATTRE Auguste | CLAIRET Adolphe |
| DELAYEN Henri | DELAIRE Jules | DELAYEN Joseph |
| BOURDREL Louis | DELAIRE Raymond | GERVOIS Arphonse |
| PRUVOST Augustin | | |

La Commission d'admission est composée par:

LEMAITRE Pierre BOURDREL Emile

DELVART Adolphe

Pour la petite histoire: une lettre très sêche du Préfet, dâtée du 15.06.1886 rappelle au Maire "que c'est l'Autorité Militaire qui autorise les réunions en armes" Que s'était-il donc passé ?....

Le 30.05.1893 la Compagnie se voit attribuer des armes à feu se chargeant par la culasse: 25 fusils 1866 et 3 accessoires.et le 29.07.1893 la Commune fait l'achat de 23 casques petit cimier à 7 Frs 50 pièce, le plumet ordinaire, olive/or étant offert par le fournisseur. Le 10 juin, une subvention de 100 Frs à été attribuée par le Ministère de l'Intérieur, assortie d'un Bon de Poste de 20 frs de la Présidence du Conseil pour frais d'équipement.

Le 24.02.1893, le Commandement est assuré par le Sous-Lieutenant DELMAIRE. Victor. Le passage de ce dernier semble avoir été assez bref, ses relations avec le Maire étant quelque peu orageuses comme le démontre la correspondance échangée.

Le 12.11.1894 la Commune rhabille ses pompiers. Une facture de 1486 Frs fait état de l'achat de 26 tuniques à 32 Frs, 25 pantalons à 20 frs 20 porte-épées à 5 frs et 18 képis à 3 frs....Heureux temps.....

Et nous voici arrivés au 21.10.1903 avec la nomination de BOURDREL Ferdinand au grade de Sous-Lieutenant et une réorganisation du Corps:

BOURDREL Ferdinand sous-Lieutenant

MASSET Emile

Sergent-Major

DELMAIRE Jules

Sergent-Fourrier

LABITTE Augustin

Sergent

GILLIOCQ Gustave

Caporal

FONTAINE Alain

Caporal

DEMARTHE Louis

Clairon

TROLET Charles

LABITTE Alexandre Tambour

Clairon

Sapeurs:

BECART Agustin

DEMOL César DELVART Amédée

DELVART Gustave

DELVART Gaston PRUVOST Louis

PENNE Gustave

DEMARTHE Léon BENCTEUX Désiré

BECART Jules CADART François

RAOULT Julien DUPLOUY Augustin

LECIGNE Henri RAMECOURT Hector

Le Service d'Artillerie de Dunkerque attribue, à titre de prêt, 21 fusils Modèle 1874 avec baïonnette et fourreau plus un jeu d'accessoires. Les munitions, soit 1000 cartouches par fusil à 12 frs le mille doivent être payées par la Commune, plus un versement dans la Caisse du Receveur des Contributions Directes, du montant des droits qui reviennent au Trésor sur le prix de vente de la poudre contenue dans ces cartouches à raison de 10 frs 50 les 1000 cartouches de fusil.

Le 25.02.1906, la Commune achète 25 capotes à 32 frs. Il est bien précisé sur la facture que ces capotes sont livrées avec accessoires, soit boutons et galons. Le montant total de 800 frs doit être lourd pour les finances communales mais la Sous-Préfecture reste de marbre et refuse toute subvention malgré (déjà !...) le nombre impressionnant de pièces administratives fournies à l'appui de la demande.

Entretemps, j'ai retrouvé, glissée dans ce fouillis de paperasses une pièce curieuse dâtée du 15.12.1900. C'est un arrété du Président de la République, Emile LOUBET, contresigné par le Ministre de l'Intérieur, WALDECK-ROUSSEAU, qui, sans explication, dissout la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de MAMETZ. Est-ce une erreur?...Toujours est-il que le décret est rapporté par ses auteurs le 18.02.1901.

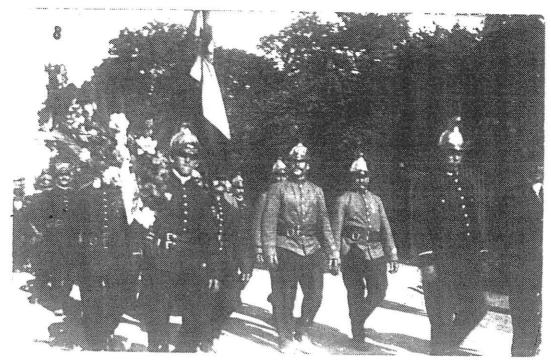
La Sous-Préfecture s'était jait tirer l'oreille pour subventionner l'achat des capotes, pourtant, il jaut reconnaître que, chaque année, pendant cette période, une subvention de la Commission Départementale est attribuée à la Commune pour le fonctionnement du Corps. Le 16.10.1908, on constate même un reliquat de subvention non utilisé de 108 frs 25, ceci amène la Commune à demander l'autorisation d'ouvrir un Compte Epargne, ce qui, bien sûr, est refusé.

Le 03.03.1912, le Corps, composé de 24 hommes est convoqué pour élire un représentant à l'échelon regional. Le Chef de Corps est BECART Auguste et le bureau est composé des sapeurs: FONTAINE, GILLIOCQ et DELRUE. Les votants au nombre de 20, éliront M. le Commandant MAHIEU, Inspecteur du Service des Sapeurs-Pompiers du Nord.

Puis, vint la Guerre de 1914 qui vit s'éclaircir, à Mametz comme partout en France, les rangs des sapeurs-pompiers volontaires. Sur la période qui va de 1920 à 1940, je n'ai pas retrouvé les arrêtés de nomination des Chefs.

En 1920, Lanciens ont signé leur nouvel engagement: LABITTE Alexandre, LECIGNE Henri, RAOULT Julien et TROLET Charles. De nouvelles recrues viennent renforcer les rangs: FONTAINE Gaston, GILLIOCQ Ernest, GILLIOCQ Alfred, GOZET Emile, LECIGNE Jules et SCAT Aimable. Ensuite, au fil des années on relève les noms de: MASSET Wilfrid, DELVART Pierre, THELLIEZ Alphonse, DUFOUR Gaston, PRUVOST Georges, GOZET Raymond, GILLIOCQ Fernand, RAOULT Eugène, PENNE Ernest, DEMARTHE Georges, CASIEZ Georges, DEMARTHE Maurice, DEMOL Jules et BLONDEL Simon.

Le commandement du Corps pendant ces années a été assuré par FONTAINE Alain que l'on voit fièrement défiler à la tête de ses hommes sur l'une des photos qui illustrent ces pages. Photo prise lors de l'inauguration du Monument aux Morts de Mametz....allure martiale et quels superbes casques, On regrette de ne plus savoir mettre un nom sur chaque figurant....



Pour s'appuyer sur des pièces officielles autres que le cahier d'engagement, il faut attendre 1948 où le Maire, Abel DELMAIRE, avec l'aide de son Conseil Municipal et de M. MONPETIT, secrétaire de mairie, remet sur pieds une Compagnie qui ne demandait qu'à redémarrer, forte de l'expérience des Anciens et rajeunie par l'arrivée de nouvelles recrues pleines d'enthousiasme. Le Commandement est assuré par l'Adjudant GOZET Raymond (qui sera nommé Lieutenant Honoraire le 28.07.1961). GILLIOCQ Alfred est Sergent-Chef, MASSET Wilfrid, Sergent-Fourrier, PRUVOST Georges, Caporal et RAOULT Julien, Porte-Drapeau. Les sapeurs sont: THELLIEZ Alphonse, GILLIOCQ Fernand, CASIER Georges, DEMOL Jules, BLONDEL Simon, DEFRANCE Abel, DELMAIRE Marcel, GOZET Jules, TROLET Jules, LEFER Jean, LABITTE Augustin et FACON Ludovic à qui revenait l'honneur de sonner le clairon, honneur partagé plus tard avec DUBOIS Raymond. Admirons-les, défilant à Marthes en 1952, lors de l'inauguration de l'école.



Les cahiers ouverts à la Mairie, en 1948, lors de la réorganisation du Corps, nous livrent quelques renseignements sur les moyens dont on dispose à l'époque, dans notre Commune, pour lutter contre le feu, ce qui, par ailleurs, semble être l'unique mission des pompiers. Voyez plutôt....

LES POINTS D'EAU en 1948: à MAMETZ: La Lys

La Brasserie QUETU

La Fontaine Saint Vaast

Des puits ou des pompes dans les habitations

à MARTHES: Les mares sur la Place de Marthes

Des puits ou des pompes dans les fermes

à CRECQUES: La Lys

La pompe communale face à l'épicerie

Duchateau

Des puits ou pompes dans les fermes

LE MATERIEL:

1 pompe à bras aspirante et foulante montée sur chariot 30 seaux en toile

1 lance en cuivre avec tuyau d'aspiration en cuir (mauvais état)

5 tuyaux de repoulement en cuir (très mauvais état)

27 tuyaux de refoulement en toile

Echelle

Pic

Pioche

Dieu merci, notre Compagnie, au fil des années, s'est modernisée. En 1955, une moto-pompe de 60 M3, puis 200 m; de tuyaux de 70 m/m et 300 m. de 45 m/m ont été remis aux pompiers et, peu à peu, un matériel adapté aux besoins est venu remplacer ces témoins d'un autre âge où le feu se combattait à l'aide de seaux passés de mains en mains. Et l'attribution par les Services Départementaux d'un fourgon VTU permet à ceux à qui l'on demande d'être disponibles 24 heures sur 24, d'arriver sur les lieux le plus rapidement possible.

Et, au fil des années, de nouvelles recrues sont venues prendre la relève des Aînés. Citons-les, au fur et à mesure que nous relevons leur présence sur le registre d'engagement: DELBARRE Paul, CHEVALIER Marius, DUPLOUY Jean; BOUTON Georges, LIEVAL Henri, COHEZ Antoine, BRICHE Lucien, DUCROCQ Marcel, DUBOIS Raymond, HANNOTEL Marcel, PRUVOST Jean (qui commandera le Corps de 1960 à 1990 et terminera au grade de Lieutenant Honoraire) GODART Bernard, TABART Auguste, DURIEZ Marcel, CORDIEZ Michel, LOZINGO André, MARTEL Gabriel, L'HEUREUX Paul....

A tous, un jour oul'autre, nous avons eu à dire "merci" parce que, tout simplement, ils étaient là à un moment où nous avions besoin d'eux.

Les années ont passé....Il nous appartient, aujourd'hui, de rendre hommage à tous ceux dont j'ai rappelé le souvenir au long de ces pages. Sachons-leur gré d'avoir fait de notre Compagnie de Sapeurs-Pompiers Volontaires, ce qu'elle est actuellement: une Compagnie jeune et dynamique où les Aînés, devenus Vétérans passent tout naturellement le flambeau à d'autres, qui prennent la relève avec enthousiasme, soutenus par l'amitié et par l'expérience.

Il faut d'ailleurs signaler le rôle primordial joué, dans ce sens, par l'Amicale fondée en 1972; Amicale présidée par M. D. HULLEU, puis par Gabriel MARTEL à qui vient de succéder André COHEZ.

Le rôle dévolu à nos pompiers a aussi évolué avec les exigences de la vie moderne. Les traditionnels "Soldats du Feu" sont devenus, en quelque sorte nos "Anges Gardiens" et la diversité des services qu'on leur réclame n'a d'égale que la serviabilité avec laquelle ils s'exécutent. Bien sûr, il y a toujours le péril des incendies et, malheureusement, notre Village n'en est que trop souvent la victime. Mais il y a aussi les accidents de la route, les ennuis domestiques, la montée des eaux sur les routes et dans les maisons, les nids de guêpes, les gens désemparés ou inquiets à aider ou à soutenir, en un mot, tous les malheurs et tous les désagréments de la vie quotidienne. en face desquels leur présence rassure et conforte. Avons-nous toujours conscience qu'ils mettent à notre service, bénévolement, non seulement leur temps mais aussi la compétence qu'ils ont voulu acquérir en effectuant stages et sessions?....

Depuis le Ier janvier 1979, la Commune de MAMETZ fait partie du Centre de Secours d'Aire sur la Lys qui a été dôté des moyens indispensables en effectifset en matériel. Mais les services des sapeurs-pompiers locaux, s'ils sont complémentaires, s'avèrent également irremplaçables. Nous ne pouvons d'ailleurs, que nous féliciter de la bonne harmonie qui règne entre tous.

Au cours de ce vaste tour d'horizon, j'ai cité, volontairement, beaucoup de noms. C'était l'occasion pour nombre d'entre nous, d'évoquer des visages connus. Certains nous ont quittés pour leur éternité, d'autres sont partis vivre ailleurs mais nous avons aussi la chance d'avoir encore bien des anciens parmi nous. Comme le disait justement M. le Maire lors d'une récente cérémonie "A Mametz, dans bien des familles, on est pompier de père en fils"...

Aussi, permettez-moi de vous rappeler les noms de ceux que l'on appelle les "vétérans" mais qui tiennent encore une fameuse place...N'est-ce-pas vous tous qu'on voit encore bien souvent au travail parce que pour vous, un pompier en retraite ce n'est plus un pompier:...COHEZ Antoine, DUPLOUY Jean (qui restera pour l'éternité le Sergent Garcia..) DUCROQ Marcel, GODART

Bernard, HANNOTEL Marcel, LOZINGO André, MARTEL Gabriel, PRUVOST Jean et TABART Auguste.

Et je terminerai en citant à "l'Ordre de la Commune" ceux qui, aujourd'hui posent avec une juste fierté devant le local qu'ils ont voulu, qu'ils ont réalisé avec l'aide de la Commune et qu'ils entretiennent et embellissent avec amour. Les voici, nos pompiers de 1995:

- Sous-Lieutenant Chef de Corps:

Caporal Chef

id

id

Tère Classe:

id

id

id

Sapeurs:

CADART Jean-Pierre

COHEZ André

HANNOTEL Gervais

L'HEUREUX Paul

BULTEL Philippe

DESCHODT Jean-Louis

FROGNIER Jean-Luc

HANNOTEL Patrice

VASSEUR Gilbert

LEFEBURE Régis

DUBOIS Michel

FLOUR Bruno

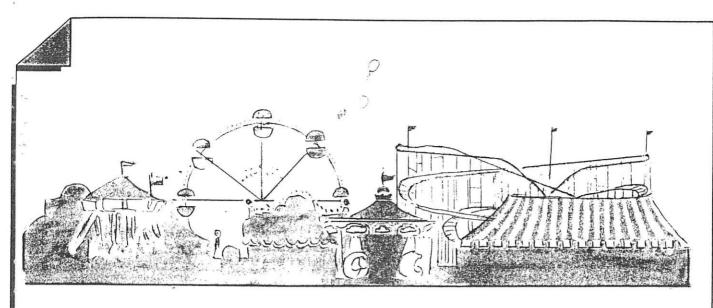
ANQUEZ Dominique

sans oublier les plus jeunes recrues: LEFEBVRE Tony et DUBOIS Guillaume et le Médecin-Capitaine Francis DESCAMPS.

Bravo à vous les Pompiers de MAMETZ, et courage pour l'avenir. La population de notre Commune est derrière vous, même si parfois vous aimeriez la voir se manifester davantage....En tous cas, à travers ces pages, votre Marraine, qui n'est pas peu fière de son titre, a essayé de vous dire toute son affection.

> Marie-Thérèse DELMAIRE Décembre 1994





Calendrier des Fêtes 1995





Samedi 7 Salle des Fêtes

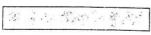
CONCOURS DE CARTES de la Société de Chasse de MAMETZ



Dimanche 8 Salle charlet

ASSEMBLEE GENERALE "PLUME MAMETZIENNE"





Samedi 4 Salle Charlet

CONCOURS DE CARTES



COUSCOUS DES SAPEURS Salle à Rebecques POMPIERS

Samedi 11 Salle des Fêtes

Mardi Gras Ecole de MAMETZ

Dimanche 19 Salle de Réunion ASSEMBLEE GENERALE

A.C.P.G.

Samedi 25

DEFILE et COUSCOUS

Ecole de Crecques

Dimanche 26

CONCOURS DE CARTES Club du 3ème Age

Salle des Fêtes



Samedi 11 Salle à Rebecques

REPAS A.C.P.G.

Mardi 14 Salle des Fêtes

ASSEMBLEE GENERALE Club du 3ème Age

Samedi 18

Salle des Fêtes

LOTO E.S.M.R.

Samedi 25 Salle CHARLET **BANQUET**

"PLUME MAMETZIENNE"





Dimanche 9 Salle CHARLET **CONCOURS DE CARTES**



Samedi 22 Salle des Fêtes **EXPO VENTE** "UN PLUS A MAMETZ"

Dimanche 23 Salle des Fêtes

EXPO VENTE "UN PLUS A MAMETZ"

Samedi 29 Salle à Rebecques E.S.M.R.

COUSCOUS



Lundi 1er Mairie

FETE DU TRAVAIL Réception des décorés

Samedi 6 Salle Charlet

BAL DES POMPIERS

Dimanche 7 Salle charlet

GEAI DE MAMETZ LOTO

Lundi 8 à Crecques

COMMEMORATION ARMISTICE

Mardi 16

REPAS

Salle Charlet

Club du 3ème Age

Jeudi 25

GEAI DE MARTHES

Samedi 27 Stade à Crecques

TOURNO! MINIMES "André DELANNOY"

Dimanche 28 Salle des Fêtes

3ème RALLYE PEDESTRE Ass. des parents d'élèves





Dimanche 4

GEALDE CRECQUES

Samedi 10 Etang Crecques FETE NATIONALE DE LA PECHE

Dimanche 11 Etang Crecques

FETE NATIONALE DE LA PECHE

Samedi 17

DISTRIBUTION DES PRIX Ecole de Mametz

Dimanche 25

DISTRIBUTION DES PRIX Ecole de Crecques.



Dimanche 2 Etang Crecques CONCOURS DE PECHE



Samedi 8 Crecques

KERMESSE

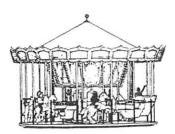
"Association des Fêtes de Bienfaisance" Tournoi Javelots "PLUME MAMETZIENNE"



Dimanche 9 Crecques

KERMESSE

"Association des Fêtes de Bienfaisance" Tournoi Javelots "PLUME MAMETZIENNE"



Vendredi 14

FETE NATIONALE

Samedi 15

MECHOUI Moulin de MAMETZ

Samedi 29 Stade à Crecques FETE DU FOOTBALL

Dimanche 30 Stade à Crecques

FETE DU FOOTBALL



Dimanche 6 Chemin des Ruelles

MOB CROSS

Dimanche 13 Salle charlet

RALLYE TOURISTIQUE "PLUME MAMETZIENNE"

Mardi 15 à Crecques BALL TRAP

"Anciens Combattants du Front"

Samedi.19 Stade à Crecques

ELIMINATOIRES TOURNOI DE FOOTBALL

Dimanche 20 Stade à Crecques

ELIMINATOIRES TOURNOI DE FOOTBALL

Samedi 26 Stade à Crecques

FINALES

TOURNOI DE FOOTBALL

Dimanche 27

FINALES

Stade à Crecques

TOURNOI DE FOOTBALL





Dimanche 3

DUÇASSE DE MARTHES Animée par les Carabiniers de Marthes

Samedi 9 Café CHARLET

COUSCOUS

Dimanche 10 Salle des Fêtes

DUCASSE DE MAMETZ Expo Concours "Bibliothèque"

Dimanche 17

DUCASSE DE CRECQUES





Dimanche 8 Salle Charlet

BANQUET DES AINES

Dimanche 15 Salle des Fêtes

CONCOURS DE CARTES A.C.P.G.



Samedi 21

BANQUET INTER-SOCIETES Salle à Rebecques "Truite Mametzienne & A.C. du Front"

Samedi 28 Sallle Charlet

CONCOURS DE JAVELOTS "LA PLUME MAMETZIENNE"



Dimanche 29 Salle Charlet

CONCOURS DE JAVELOTS "LA PLUME MAMETZIENNE"





Samedi 4 Local à Crecques

ASSEMBLEE GENERALE Société Tir Crecques

Samedi 11 Crecques

ANNIVERSAIRE ARMISTICE Banquet A.C.P.G. (Salle des Fêtes)

Samedi 18

CONCOURS DE CARTES Ecole de Crecques



Mardi 21 Salle des Fêtes

VERRE DE L'AMITIE Club du 3ème Age

Samedi 25

COUSCOUS

Salle REBECQUES Société de Chasse de MAMETZ





N

fi

h

6

1

Samedi 2

TELETHON

Participation "LA TRUITE MAMETZIENNE"

Dimanche 3 Salle des Fêtes CELEBRATION SAINTE BARBE

Banquet des Sapeurs Pompiers

Samedi 9

MOULES FRITES

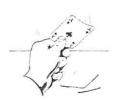
Salle REBECQUES E.S.M.R.

Vendredi 15 Salle des Fêtes ARBRE DE NOEL des enfants des Ecoles



Samedi 16 Salle des Fêtes

CONCOURS DE CARTES E.S.M.R



Dimanche 17 Salle des Fêtes

ARBRE DE NOEL des jeunes de l'E.S.M.R.

La Tamille: une valeur sure!.

1994 qui s'achève a été l'année de la Famille, selon le souhait de l'Organisation des Nations Unies.

Dans notre village, le jour de la fête des mères, sept mamans ont été particulièrement félicitées. La Médaille de la Famille Française qui leur a été attribuée est une distinction honorifique et non un droit au nombre d'enfants.

Avec elles, ce sont les mérites de toutes les familles, qui font un effort constant pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales, que nous avons voulu reconnaître.



Ce fut l'occasion de rappeler la "Charte des Droits de la Famille" dont voici un extrait :

"Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel premier et inaliénable de les éduquer. C'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

La famille a le droit d'attendre des moyens de communication sociaux qu'ils soient des instruments positifs pour la construction de la société et qu'ils soutiennent les valeurs fondamentales de la famille. En même temps la famille a le droit d'être protégée de façon adéquate, en particulier en ce qui concerne ses membres les plus jeunes des effets négatifs ou des atteintes venant des mass-média."

LES JOIES LES PEINES DE L'ANNEE 1994 000000

Bienvenue à ceux et celles qui viennent égayer les foyers ...

| BEVE Céline | Le 28.01 à BEUVRY | 4, place du Rietz |
|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| CANIVET Camille | Le 11.12 à AUCHEL | 6, rue des Champs |
| CHARLET Romain | Le 18.06 à SAINT-OMER | 26, rue de Bruchine |
| COHEZ Bastien | Le 04.12 à SAINT-OMER | 39, Grand'Rue |
| DELAPORTE Psyché | Le 17.10 à SAINT-OMER | 5, rue de l'Anglet |
| DEVINCRE Raphaël | Le 26.09 à CROIX | 197, Grand'Rue |
| GALINIER Antoine & Quentin | Le 07.01.94 à ECHIROLLES | 24, chemin des Ruelles |
| GOZET Eloïse | Le 16.05 à SAINT-OMER | 12bis, rue du Moulin |
| GUILBERT Anaïs | Le 19.08 à SAINT-OMER | 2bis, rue de l'Eglise |
| GUILLOIS Aline | Le 14.01 à SAINT-OMER | 2, chemin de la Lys |
| HENNERON Adrien | Le 15.02 à HAZEBROUCK | 2, chemin du pt de la Sure |
| JOUAULT Léa | Le 20.05 à SAINT-OMER | 104, Grand'Rue |
| LEMAITRE Brandon | Le 25.11 à SAINT-OMER | 1, rue de Bruchine |
| LEROY Coralie | Le 12.02 à SAINT-OMER | 9, rue d'Enguinegatte |
| LIEVAL Florent | Le 06.05 à SAINT-OMER | 1, rue de la Halte |

ବୃହା

| - | MACHEN Rémi | Le 24.03 à AUCHEL | 20, chemin des Ruelles |
|--|-----------------------|------------------------|------------------------|
| - | PETIT Marc | Le 11.04 à BETHUNE | 15, chemin de Mombus |
| Mary Transmission Commission | PINSET Victoria | Le 01.10 à SAINT-OMER | 43, Grand'Rue |
| The state of the s | THEOULLIER Anne-Laure | Le 14.07 à PARIS (XIV) | 3, contour de l'église |
| A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH | VERHEYDE Alexandre | Le 11.02 à BETHUNE | 19, rue de la gare |
| | WACQUEZ Mathilde | Le 11.10 à SAINT-OMER | 39, grand 'rue |
| | WATEL Adrien | Le 12.09 à AUCHEL | 19, place du Rietz |
| | | | |

Félicitations Voeux de Bonheur aux Jeunes Epoux

| DELAVIER Gilles | et | BROCVIELLE Véronique | Le 24.09 à MAMETZ |
|-------------------|----|-----------------------|----------------------------|
| DUCHAUSSOY Freddy | et | GOZET Catherine | Le 27.08 à MAMETZ |
| GASPARD Adolphe | et | NORO Virginie | Le 30 .04 à MAMETZ |
| JOETS Daniel | et | CALONNE Viviane | Le 17.09 à AIRE-SUR-LA-LYS |
| LEBAS Régis | et | DANNEL Chantal | Le 27.08 à MAMETZ |
| MARTEL François | et | DELAIRE Christine | Le 29.10 à MAMETZ |
| MASSET Claude | et | BOUDAILLIEZ Véronique | Le 02.07 à ENQUIN/MINES |
| POUILLE Benoît | et | DAUTRICHE Fabienne | Le 26.02 à MAMETZ |

AUX FAMILLES EPROUVEES, L'ASSURANCE DE NOTRE SYMPATHIE

BELVAL Renée épse MENNE

AUDENARD Paul · `

CHEVALIER Marius

DECOURCELLE Jean

DEHURTEVENT Henri

DEMANY Victor

FOULON Simone épse MACHART

GUFFROY Frédéric

LABITTE Marie-Antoinette épse CASIEZ

LEGRAIN Elmire

LEPRETRE Lionel

ROCHE Gisèle épse FREVILLE

STEENKESTE Félix

VERBRUGGHE Gustave

WALLART Emile

Le 29 Mars à LILLE

Le 01 Décembre à SALOUEL (80)

Le 12 Novembre à MAMETZ

Le 28 Novembre à HELFAUT

Le 11 Avril à HELFAUT

Le 25 Juin à MAMETZ

Le 03 Juin à MAMETZ

Le 09 Mars à MAMETZ

Le 2 Juillet à MAMETZ

Le 06 Janvier à HELFAUT

Le 17 Février à MAMETZ

Le 05 Juin à BEUVRY

Le 13 Juin à MAMETZ

Le 10 Avril à HELFAUT

Le 28 Novembre à MAMETZ

NES EN 1895 CETTE ANNEE, NOUS FETERIONS LEUR CENTENAIRE 000000

| INDO- II' MANAGOO AZA SOMANOO ANAMA | | | |
|-------------------------------------|--------|--------------------|-------|
| FAUCON Bienaimé | 03.01 | PRUVOST Jules | 08.01 |
| PLANCHEZ Louise | 13.01. | DELBARRE Ida | 29.01 |
| MASSET Adèle | 26.02. | COCQUEMPOT Edouard | 04.03 |
| GILLIOCQ Léa | 08.03 | WACQUEZ Ovide | 16.03 |
| VENEL René | 19.03 | BLONDEL Angèle | 01.04 |
| SCAT Charles | 02.05 | DUFOUR Léon | 30.05 |
| HERLEN Julien | 08.06 | JOLY Célina | 14.06 |
| FILBIEN Louis | 24.06 | LEMAITRE Fernand | 24.06 |
| DELMAIRE Marie | 29.06 | TETART Angèle | 01.07 |
| FONTAINE Zoé | 04.07 | DUMONT Gaston | 10.07 |
| LAURENT Emile | 11.07 | TABART Georges | 12.07 |
| GOZET Augustin | 17.07 | DELAIRE Marie | 04.08 |
| WAGUET Pierre | 03.08 | LABITTE Suzanne | 11.08 |
| LAURENT Irma | 19.08 | LASSET Arthur | 23.08 |
| TROLET Charles | 08.09 | HERLEN Laetitia | 26.09 |
| DUMONT Jeanne | 08.10 | DACQUIN Adolphe | 15.10 |
| LOURME Lucienne | 18.10 | DEMARTHE Euphémie | 05.11 |
| DEFRANCE Edouard | 09.11 | ROGER Jeanne | 12.11 |
| DEMARTHE Louisa | 26.11 | DENUNCQ Louis | 07.12 |
| BOURDREL Clément | 14.12 | HERBERT Noël | 25.12 |
| PRUVOST Ida | 27.12 | | |
| | | | |

Pour bon nombre d'entre nous, et bien evidemment chez les plus âges, ces noms evoquent des visages familiers ainsi va la vie Ressuscitons leur souvenir, l'espace de quelques instants.....

PERMANENCES

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

Une personne de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras se tient à votre disposition en Mairie d'Aire-Sur-La-Lys, le 4ème Jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 Heures. Et à la Mairie de Thérouanne le 2ème Mardi de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Une personne de la Caisse d'Allocations Familiales de Calais assure une permanence en Mairie d'Aire-Sur-La-Lys, les 2ème et 4ème Vendredi de chaque mois de 9 Heures à 11 H 30.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Un agent d'Accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de CALAIS, se tient à votre dispostion chaque lundi de 14 H 30 à 16 H 30 à la Mairie de Thérouanne. Tél: 21.95.51.87. Ce conseiller spécialiste de l'Assurance Maladie vous attend pour vous renseigner, recevoir et vérifier vos dossiers, délivrer les imprimés nécessaires à votre situation. N'HESITEZ PAS A LUI RENDRE VISITE OU A LUI TELEPHONER. Il est à votre disposition pour résourdre votre problème.

<u>COMMUNIQUE</u>

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis :

- du livret de famille
- de la Carte Nationale d'Identité
- des Carnets de vaccinations des enfants.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES:

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelque cause que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie.

Les demandes d'inscription seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 Décembre 1995. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Tous les Jours de la Semaine (Sauf Samedi et Dimanche) DE 10 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 Le SAMEDI de 9 H 00 à 12 H 00 (sauf pendant les congés)

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire assure une permanence, en Mairie, chaque Samedi de 9 H 30 à 12 H 00 (ou sur rendez-vous)

27



Que ce premier message pour l'Année soit porteur de notre désir sincère de voir les ambitions, les espoirs, les souhaits des Mametziens se réaliser pleinement.

Mairie de Mametz : tél. : 21.39.07.05

fax.: 21.93.56.87

Service des Eaux : tél. : 21.39.07.05